

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 21280 du 15 mars 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1301826S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 7548 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300453S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2013 :

Foucaud, Romain Nigend : 138 793 Numéro de livret de solde : 5 325 236

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2013 :

Stephan, Éric Nigend : 141 434 Numéro de livret de solde : 5 271 995

Perhec, Erwan Nigend : 157 462 Numéro de livret de solde : 8 014 384

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2013 :

Pateau, Fabrice Nigend : 151 295 Numéro de livret de solde : 6 036 493

Moity, Frédéric Nigend : 141 522 Numéro de livret de solde : 8 000 278

Fait le 15 mars 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant les écoles
de la gendarmerie nationale,
C. MÉTAIS*